



Communauté autochtone Wôbtegwâ

Dans le souci de transparence nous ferons toujours suivre les dépenses et recettes des rassemblements qui seront organisés, celui de dimanche est joint au courrier. Le fruit des recettes provient du repas, cafés et liqueurs.

Comme mentionné nos rencontres sont pour démontrer que notre communauté est vivante et que les personnes l'on a cœur tout en suivant le flot d'information qui les concerne et en prenant aussi un peu de temps pour socialisé et avoir du plaisir.

Voici les points important a retenir:

Arret powley page 16 paragraphe 24,

page 17 paragraphe 29 :**Étant donné que les communautés métisses continuent de s'organiser plus formellement et de revendiquer leurs droits constitutionnels, il est essentiel que les conditions d'appartenance aux communautés deviennent plus uniformes, de façon à permettre l'identification des titulaires de droits.** Dans l'intervalle, les tribunaux saisis de revendications émanant de Métis devront statuer au cas par cas sur la question de l'identité. L'examen doit tenir compte à la fois de la manière dont la communauté se définit et de la nécessité que l'identité puisse se vérifier objectivement.

Paragraphe 30: Premièrement, **le demandeur doit s'identifier comme membre de la communauté métisse.** Cette auto-identification ne doit pas être récente : en effet, bien qu'il ne soit pas nécessaire que l'auto-identification soit constante ou monolithique, les revendications présentées tardivement, dans le but de tirer avantage d'un droit visé à l'art. 35, ne seront pas considérées conformes à la condition relative à l'auto-identification.

...

Troisièmement, le demandeur doit prouver qu'il est accepté par la communauté actuelle dont la continuité avec la communauté historique constitue le fondement juridique du droit revendiqué.

L'appartenance à une organisation politique métisse peut se révéler pertinente à cet égard, mais elle ne suffit pas en l'absence de données contextuelles sur les conditions d'adhésion à l'entité et sur le rôle que joue cette dernière au sein de la communauté métisse. **L'élément central du critère de l'acceptation par la communauté est la participation, passée et présente, à une culture commune, à des coutumes et traditions qui constituent l'identité de la communauté métisse** et qui la distinguent d'autres groupes.

Voilà en quoi consiste le critère de l'appartenance à la communauté. La participation aux activités de la communauté et le témoignage d'autres membres sur les liens du demandeur avec la communauté et sa culture peuvent également s'avérer des indices de l'acceptation par la communauté.

Comme vous avez pu le lire, ce ne sont pas des critères que nous avons inventé pour forcer les gens à bouger. D'où le besoin d'une incorporation fédérale pour être reconnu officiellement.

Il y a aussi un point très important que je n'ai pas discuté et qui est relié avec la communauté wôbtegwâ, lorsqu'il y aura reconnaissance des métis du Québec ce qui ne saurait trop tarder(voir la note en bas) , car le gouvernement se doit de se hâter dans ce dossier parce que le nombre de métis s'accroît très rapidement, des territoires seront alloué à chaque clan dont Wôbtegwâ , Beauce, Lac Mégantique et autres et **ce sera eux les gestionnaires de ces territoires, car Wôbtegwâ sera souverain dans sa région** partant de la limite de Beauce jusqu'à rivière du loup et qui sait peut être plus. Donc un métis qui n'est pas inscrit et qui n'appartient pas au clan Wôbtegwâ ne pourra demander un territoire pour installer un chalet, ni chasser ni pêcher sur ce territoire. Car ce sera le clan Wôbtegwâ qui sera l'autorité de cette zone.

Très intéressant cela mais comment y parvenir lorsque l'on peut a peine payer les frais d'une petite réunion.! En passant un grand merci à ceux qui ont fait leur part, soient en donnant un peu d'argent ou en prenant le repas. Nous avons eu quelques ratées pour ceux qui ont voulu offrir un montant pour collaborer au démarrage de notre groupe et qui ont manqué leur coup.

Si on continue sur cette voie et qu'on attend la prochaine réunion on risque de manquer le bateau , car on ne peu pas

avancer quoi que ce soit. Moi personnellement je ne suis pas une personne qui quête ou qui supplie, je dis les choses tel qu'elles sont et comme le diction dit qui m'aiment me suivent. Nous avons besoin d'un montant pour se faire une petite caisse de départ qui servira a payer **l'incorporation fédérale 150\$ environ** et un fond de roulement pour organiser notre épluchette et préparer notre pow-wow ce qui nous mettra sur la map. Les besoins du groupe au niveau monétaire seront toujours discuté et décidé lors des réunions, donc finalement c'est le groupe qui dicte ses besoins et son budget.
PS : nous vous donnerons un suivit des dépenses et recettes a chaque réunion ou par courriel lorsque nécessaire.

Cette semaine j'ai discuté avec le conseil de bande et on a décidé que ce sera pour cette année un montant de 20\$ par adulte, 0\$ pour enfant moins de 18 ans ,ce qui sera pour nous la façon la plus facile de faire une petite caisse et de gérer un budget, l'an prochain on révisera la situation et on vous avisera avant de prendre une décision. Et de cette façon nous allons créer un registre des membre de Wôbtegwa et les personnes qui auront payé ce montant seront nos membres actifs.

PS :Ceux qui ne l'auront pas fait seront toujours membres de la communauté métisse de la Gaspésie

Plus on est nombreux a payer moins on aura a donner aussi!

Note : nous avons fait le dépôt a la cours d'appel le 16 mai 2016. Et surprise on n'avait jamais vu cela avant, on ira en cours très rapidement soit environ à la mi juin. Du jamais vue on pourrait bien avoir une surprise.

Ci joint le petit bilan de la soiré et l'arrêt powley pour vos dossiers.

En espérant que cet automne on sera nombreux à l'épluchette, alors peut-être nous n'auront plus a vous solliciter pour l'argent.

Ont été nommé lors de la réunion

Chef / Président : Raynald Robichaud
Vice Chef/ vice président : Lisette Gagnon
Attaché de presse : Denyse Boucher
Communication : Robin Robichaud
Conseiller : Yannick Levesque
Conseiller : Yvon carron

Prochaine réunion (épluchette) : a communiquer la date est sur l'enregistrement